

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2015

1) Élection 4^{ème} adjoint suite à la démission de la fonction d'adjoint de M. RAISON qui reste conseiller municipal et conseiller communautaire. Délégations. Le Conseil décide de ne pas modifier le nombre d'adjoint fixé à 5 et l'ordre du tableau. La nouvelle élection permettra donc de désigner le nouveau 4^{ème} adjoint. Aucun conseiller ne s'étant présenté, Mme le Maire propose la candidature de Mme Stéphanie LEREBOURS au poste de 4^{ème} adjoint. Résultats du 1er tour du scrutin :

Nombre de suffrages exprimés : 19 ; nombre de bulletins blancs : 4. Ont obtenu : Stéphanie LEREBOURS : 14 voix, Muriel SCOLAN : 1 voix. Mme Stéphanie LEREBOURS est élue 4^{ème} adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions. Mme le Maire précise que Mme LEREBOURS aura délégation pour les affaires scolaires, les services périscolaires et le centre de loisirs. *****Rectificatif en 3ème page**

2) Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2014 du Budget Principal de la Commune.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	848 157.32 €	Dépenses	304 897.38 €
Recettes	1 013 687.77 €	Recettes	293 915.07 €
Résultat exercice excédent	165 530.45 €	Résultat déficit	-10 982.31 €
Résultat au 31/12/2013	337 132.61 €	Résultat au 31/12/2013	-225 157.70 €
Part affecté à l'investissement	225 157.70 €	-	-
Résultat clôture au 31/12/2014	277 505.36 €	Résultat clôture au 31/12/2014	-236 140.01 €

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2014 du Service Public Assainissement Collectif.

Exploitation		Investissement	
Dépenses	61 159.34 €	Dépenses	41 134.04 €
Recettes	67 226.60 €	Recettes	48 439.01 €
Résultat exercice excédent	6 067.26 €	Résultat exercice excédent	7 304.97 €
Résultat au 31/12/2013	-3 347.01 €	Résultat au 31/12/2013	110 889.73 €
Résultat clôture au 31/12/2014	2 720.25 €	Résultat clôture au 31/12/2014	118 194.70 €

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2014 du Lotissement « Les Croisettes ».

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	465 108.39€	Dépenses	162 933.06€
Recettes	272 121.06€	Recettes	387 787.92€
Résultat exercice déficit	-192 987.33€	Résultat exercice excédent	224 854.86€
Résultat au 31/12/2013	866 844.46€	Résultat au 31/12/2013	-387 787.92€
Résultat clôture au 31/12/2014	673 857.13€	Résultat clôture au 31/12/2014	-162 933.06€

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2014 du Parc d'Activités du Bourg Neuf.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	60 152.47€	Dépenses	65 225.89€
Recettes	65 227.33€	Recettes	57 008.91€
Résultat exercice : excédent	5 074.86€	Résultat exercice : déficit	- 8 216.98€
Résultat au 31/12/2013	8 327.87€	Résultat au 31/12/2013	- 57 008.91€
Résultat clôture au 31/12/2014	13 402.73€	Résultat clôture au 31/12/2014	- 65 225.89€

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2014 "Viabilisation de terrains".

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	1 909.90€	Dépenses	17 064.62€
Recettes	17 064.62€	Recettes	0.00€
Résultat exercice excédent	15 154.72€	Résultat : déficit	-17 064.62€
Résultat clôture au 31/12/2013	-15 155.02€	Résultat clôture au 31/12/2013	0.00€
Résultat clôture au 31/12/2014	-0.30€	Résultat clôture au 31/12/2014	-17 064.62€

3) Vote des subventions 2015 aux associations.

Le Conseil Municipal, vu les demandes reçues en mairie à ce jour, après vote DECIDE par 18 voix pour et 1 abstention d'accorder au titre de l'année 2015 une subvention aux associations suivantes :

Ass. Anciens Combattants - Le Theil de Bretagne	244.00
Ass. Arts et Fantaisies - Le Theil de Bretagne	187.00
Ass. Club de la Joie - Le Theil de Bretagne	583.00
Ass. ACCA (chasse) - Le Theil de Bretagne	285.00
Ass. Parents Elèves Ecole Privée - Le Theil de Bretagne	420.00
Ass. La Gaule Theillaise - Le Theil de Bretagne	187.00
Ass. Art Floral - Le Theil de Bretagne	187.00
Ass. Chemins et randonnées Retiers-LeTheil de Bretagne	187.00
Comité des fêtes du Theil de Bretagne	255.00
Amicale Laïque (Ecole Publique) - Le Theil de Bretagne	420.00
Ass. A Fonds la Gym - Le Theil de Bretagne	383.00
Ecole Sainte-Marie - Le Theil de Bretagne (voyage RPI)	420.00
Ass. Cycliste du Pays de la Roche aux Fées	65.00
Union Cycliste de Retiers	331.00
Zénith FM - La Couyère	65.00
Ass.Crocq Vacances à Retiers	7 246.32
Ass. Espace jeunes à Retiers	2 160.00
Club de Judo de Retiers	192.00
Ass.Gymnastique Volontaire de Coësmes	105.00
Ass. Retiers Pays de la Roche aux Fées Hand Ball	296.00
Ass. D'Aide au Développement du Burkina-Faso à Retiers	65.00
AMR - Musculation resterienne	192.00
Les Petits Petons - Le Sel de Bretagne	19.50
Volontaires janzéens basket	52.00
Ass. La Prévention Routière	65.00
Institut Paul Cézanne - Fougères	61.20
Lycée JMLamennais Asso. Culture and Co - Retiers	642.60
La Noë Saint-Yves - Bain de Bretagne	91.80
Bâtiment CFA - Saint Grégoire	91.80
Maison Familiale Rurale de Montauban de Bretagne	61.20
Ass. FNATH - La Guerche de Bretagne	65.00
Ass. Les Restaurants du Cœur	65.00
Ass. Soins Palliatifs à Bain de Bretagne	65.00
Ass. ADOT Ille et Vilaine	65.00
Courir pour la Vie	65.00
Ass. Rêves de clowns	65.00
Ass. Secours Catholique de Retiers	65.00

4) Vote des taux des taxes locales pour 2015.

Le Conseil Municipal après vote décide par 18 voix "pour" et 1 voix "contre" la revalorisation des taux des taxes de 2% et fixe les taux pour 2015 ainsi :

- **Taxe d'Habitation 13,88 %** (au lieu de 13,61 %) ;
- **Taxe Foncier Bâti 15,58 %** (au lieu de 15,27 %) ;
- **Taxe Foncier Non Bâti 40,62 %** (au lieu de 39,82 %).

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2015 (suite)

5) SIRS Le Theil de Bretagne-Coësmes : demande d'avance financière. Le Conseil décide d'accorder à l'unanimité une avance d'un montant demandé de 2500 euros, remboursable en 2017. Le même montant est demandé à Coësmes.

6) Résidence de Bon Abri : location de l'appartement n° 4 à compter du 1^{er} avril 2015. Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer le logement de Type 3 à Mme Florence Piquet.

7) SDE35 : transfert de la compétence "infrastructures de charge pour véhicules électriques". Le Conseil vote à l'unanimité le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE35 avec réserves sur l'article 9 du document validé en comité syndical du 4/2/2015. Cet article concerne les réparations suite à dégradation de tiers non identifiés où la commune ne souhaite pas prendre en charge les frais pour du matériel ne lui appartenant pas.

8) Proposition Vœu pour l'intégration de la Loire-Atlantique à la région Bretagne. Mme le Maire donne lecture du courrier de Françoise GATEL, sénatrice d'Ille et Vilaine et maire de Chateaugiron sollicitant le soutien des élus pour mettre en œuvre les mécanismes aboutissant à une Bretagne à 5 départements. Le Conseil Municipal, après vote, par 8 OUI, 6 NON, 3 blancs et 1 abstention, approuve à la majorité le soutien demandé.

9) Aménagement des entrées d'agglomération. Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne décide à l'unanimité d'accepter - la proposition d'aménagement paysager des entrées d'agglomération (routes de Coësmes, de Janzé, de Sainte-Colombe et de Retiers) établie par le Comité Cadre de Vie, - la fourniture de matériaux (buses...) pour un montant de 786.86 € ht soit 922.63 € ttc, - le devis du CAT Notre Avenir de Bain de Bretagne pour la fourniture de végétaux, pour 333.70 € ht soit 367.07 € ttc. Les travaux seront effectués par les agents communaux.

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Les Anciens Combattants AFN et la municipalité du Theil de Bretagne vous invitent à participer nombreux à la cérémonie qui se déroulera le **vendredi 8 mai**

10h15 : rassemblement devant la Salle Communale

10h30 : cérémonie au Monument aux Morts en présence d'élèves de nos écoles, suivi d'un vin d'honneur offert par la section AFN

11h30 : levée des couleurs à la Résidence Albert Aubry.

MÉMÉ DANS LES ORTIES

Dimanche 24 mai 2015 au Château de La Rigaudière - 3ème édition : "les jeux buissonniers"

De nombreuses animations sont prévues pour toute la famille : balades et spectacles animés, expositions d'épouvantails, cuisine de plantes sauvages, grimpe d'arbre, bourse aux plantes, marché du terroir, artisanat et artistes locaux, ... Restauration sur place. Entrée gratuite. Tél : 06.12.26.18.95 ou comitedesfetesduthheil@orange.fr

SENIORS EN VACANCES : RAPPEL

Le CCAS du Theil de Bretagne organise du **21 au 25 septembre 2015**, un séjour à **Paimpol** et à **l'île de Bréhat**, pour des personnes retraitées ou handicapées. Coût du séjour selon les critères de ressources : 175 € avec l'aide ANCV et 325 € pour les personnes imposables + coût du transport. Réservation selon places disponibles. S'inscrire au plus tôt à la Mairie du Theil de Bretagne.

ECLAIRAGE PUBLIC

Comme l'an passé, l'éclairage public sera éteint le matin et le soir à partir de mi-mai jusqu'à fin août. Jean-Louis Cocault

RAPPEL

* Afin de préserver la **qualité des eaux**, il est **interdit d'utiliser tout traitement pesticide** à moins de cinq mètres des cours d'eau, à moins d'un mètre des fossés, dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.

* **L'utilisation des engins motorisés** (tondeuses, débroussailluses, motoculteurs) est **interdite le dimanche**.

* Par arrêté préfectoral, la **destruction des chardons** doit être opérée **avant leur floraison**. Jean Louis Cocault

LE PRINTEMPS EST LA !

Afin que notre bourg conserve un cadre agréable, chacun est invité à supprimer les mauvaises herbes devant son domicile, en respectant les bonnes pratiques en matière de désherbage : l'arrachage, le sarclage ou l'utilisation d'eau bouillante.

AGENDA MAI 2015

Lundi 4 mai : concours de palets du Club de la Joie

Dimanche 24 mai : tournoi de foot (club de foot Essé-Le Theil)

BIBLIO'THEIL

Attention ! La bibliothèque sera fermée le jeudi 14 mai.

« La tête dans les histoires » le jeudi 28 mai à 17h15

Fanny vous propose son sac à histoires. Cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Les inscriptions à la bibliothèque.

Coup de cœur : « le ver à soie » de Robert Galbraith.

Quand l'écrivain Owen Quine disparaît dans la nature, sa femme décide de faire appel au détective privé Cormoran Strike. Au début, pensant qu'il est simplement parti s'isoler quelques jours, comme cela lui est déjà arrivé par le passé, elle ne demande à Strike qu'une seule chose : qu'il le retrouve et le lui ramène. Mais, sitôt lancée l'enquête, Strike comprend que la disparition de Quine est bien plus inquiétante que ne le suppose sa femme. Le romancier vient en effet d'achever un manuscrit dans lequel il dresse le portrait au vitriol de presque toutes ses connaissances. Si ce texte venait à être publié, il ruinerait des vies entières. Nombreux sont ceux qui préféreraient voir Quine réduit au silence.

Lorsque ce dernier est retrouvé assassiné dans de mystérieuses circonstances, la course contre la montre est lancée. Pour mettre la main sur le meurtrier, un tueur impitoyable, tel qu'il n'en a encore jamais rencontré dans sa carrière, Strike va devoir d'abord percer à jour ses motivations profondes.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30. Contact au 02.99.47.73.55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL -

Planning des randonnées - MAI 2015

Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers - Départ randonnée : 14h00

Vendredi 1^{er} mai : « La Lande du Don » à Moisdon La Rivière. Covoiturage en matinée pour pique-nique sur le site des anciennes forges. A confirmer, visite commentée du site. 10 kms. Environ 2h15.

Vendredi 8 mai : « La Ronde des Espiègles » à Sainte Colombe. Départ parking de l'Eglise de Sainte Colombe. 10 ou 15kms. Environ 3h30.

Samedi 16 mai : « Le Val Semnon » à Fercé. Départ 14h Eglise de Fercé. 12 kms. Environ 2h30.

Dimanche 24 mai : Participation à la randonnée organisée dans le cadre de « Mémé dans les Orties ».

Samedi 30 mai et/ou dimanche 31 mai 2015 : Randonnées au Pays de la Roche aux Féés, VTT - 4 circuits - 25, 35, 45, 55 km ; CYCLO - 4 circuits - 35, 50, 70, 100 km ; PEDESTRE - 2 circuits - 7, 14 km. Départ du champ de foire route de Marcillé - Robert, à partir de **13h00** le samedi et de **7h30** le dimanche. Ravitaillement sur les circuits. Galette saucisse et boisson à l'arrivée. Engagements : Pédestre 3,5€ - Cyclo 4€ et 4,5€ (100km) - 5€ VTT. Infos sur : <http://uctr.e-monsite.com/>
Renseignements : Jean-Louis COCAULT : 06.31.23.81.96 ou Michelle Clouet : 06.84.40.78.36 - 02.99.43.56.25.

CROCQ'VACANCES

L'accueil de loisirs « L'Arche des Loisirs » prépare l'été !

L'Arche des Loisirs sera ouverte du 6 au 24 juillet à l'école maternelle publique de Coësmes (12 rue des cerisiers). **Inscription tous les soirs de 16h45 à 18h30** - 12 rue Pasteur à Retiers : sur rendez-vous au **02.99.43.69.27** ou **06.47.80.77.42**.

ECOLE PRIVÉE

L'OGEC de l'Ecole Sainte Marie souhaite d'ores et déjà vous prévenir que la date de son prochain pot-au-feu annuel aura lieu le **samedi 14 novembre 2015** au restaurant Le Theillais. N'oubliez pas de réserver votre date !

AVIS ERDF - TRAVAUX D'ELAGAGE

Des travaux d'élagage vont être entrepris du **1^{er} avril au 20 septembre 2015** le long des voies publiques afin de couper les branches d'arbres se trouvant à la proximité des lignes électriques. **En cas de contestation**, s'adresser à l'agence de Rennes, qui assure le contrôle des travaux: ERDF-DR Bretagne - 83 bd Voltaire -35009 RENNES CEDEX.

CAMPAGNE PAC 2015

Calendrier de dépôt des demandes :

- **27 avril au 9 juin** : dossiers PAC et aides surfaces,

- **1^{er} mars au 15 mai** : aides couplées bovines.

Sur telepac.agriculture.gouv.fr. Aide n° vert **0.800.221.371**

Parution le lundi 27 avril 2015

Pour Infos-Le Theil n° 202 articles à déposer pour le **15/05/2015** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.



*****RECTIFICATIF**

1) Élection 4^{ème} adjoint suite à la démission de la fonction d'adjoint de M. Raison qui reste conseiller municipal et conseiller communautaire. Délégations.

Madame le Maire propose de ne pas modifier le nombre d'adjoint fixé à 5 et l'ordre du tableau. La nouvelle élection permettra donc de désigner le nouveau quatrième adjoint.

Madame le Maire propose la candidature de Madame Stéphanie Lerebours au poste de 4^{ème} Adjoint et demande s'il y a des candidats. Aucun autre conseiller ne s'étant présenté, il est procédé au vote.

Les résultats du premier tour du scrutin sont constatés :

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de bulletins blancs : 4

Ont obtenus : Stéphanie Lerebours = 14 voix

Muriel Scolan = 1 voix

Madame Stéphanie LEREBOURS est élue quatrième adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions.

Madame le Maire précise que Madame LEREBOURS aura délégation pour les Affaires scolaires et les services périscolaires et pour le Centre de loisirs.

Madame Boué prend en charge les finances communales et la présidence de la "commission des Finances".

Ce rectificatif paraîtra dans le prochain Infos Le Theil n° 202 du mois de juin 2015.